

## **Musée Charlie Chaplin - chronologie**

### **Été 2000 / IDÉE - CONSULTATIONS**

Les sociétés ARCO Architecture et Conseils SA (Suisse) et Expérience International (Canada) proposent à des membres de la famille Chaplin un projet de musée dédié à Charlie Chaplin et à son œuvre. Ce projet fait l'objet de consultations auprès des autorités communales et des partenaires commerciaux détenteurs des droits liés à la commercialisation de l'image Chaplin.

### **Octobre 2000 / VOCATION DU DOMAINE DE BAN**

Le Domaine de Ban attire l'attention d'intérêts privés. La crainte de sa vente à des intérêts étrangers inspire aux auteurs du projet l'idée d'un parcours, plus intime et plus sensible, sur mesure pour le Domaine de Ban.

### **Novembre 2000 / CONCERTATION FAMILIALE**

Les auteurs du projet et les propriétaires du Domaine de Ban (Michael, Eugène, Victoria et Christopher Chaplin) conviennent de donner la priorité à la transformation du lieu en espace muséographique de préférence à toute autre option, évitant la vente potentielle du domaine à des intérêts privés et répondant ainsi à un désir de longue date des enfants Chaplin de voir le site dédié à la mémoire de leur père. Michael, Eugène, Victoria et Christopher Chaplin initient, de concert avec les auteurs du projet, les procédures visant à créer la Fondation du Musée Charlie Chaplin.

### **Décembre 2000 / DÉPÔT D'UN DOCUMENT D'ORIENTATIONS MUSÉOGRAPHIQUES**

Les auteurs soumettent à la famille les orientations muséographiques d'un projet qui fait du Domaine de Ban le site d'un parcours audacieux destiné à une clientèle touristique internationale.

### **Début 2001 / ANALYSES FISCALES ET LÉGALES**

Analyse des incidences fiscales et légales de la création de la Fondation du Musée Charlie Chaplin et du transfert de la propriété du domaine vers cette dernière.

### **Printemps 2001 / DROITS ET CONVENTIONS**

Des consultations sont effectuées avec les membres de la famille Chaplin, de même qu'avec l'Association Chaplin et les sociétés responsables des droits afférents à l'utilisation de la marque Chaplin. Les auteurs du projet, les propriétaires du Domaine de Ban et l'Association Chaplin élaborent les conventions relatives à la mission de la future Fondation, aux conditions de vente du domaine, de même qu'aux droits susceptibles d'être accordés aux auteurs et gestionnaires futurs du site.

### **10 avril 2001 / CRÉATION DE LA FONDATION**

Création de la Fondation du Musée Charlie Chaplin sur laquelle siègent quatre membres de la famille, des représentants des quatre communes de proximité, les deux auteurs du projet et des personnes cooptées en raison de leur engagement socio-économique régional.

### **Juin 2001 / ADOPTION DU CONCEPT**

Adoption, par la Fondation du Musée Charlie Chaplin, d'un projet muséographique d'ensemble : « L'Espace Musée Charlie Chaplin ».

### **Été 2001 / ACCORD PRÉLIMINAIRE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Présentation du concept général d'implantation des composantes architecturales et muséographiques au Service de l'Aménagement du Territoire (SAT). Obtention d'un accord préliminaire.

### **Hiver 2001 / DROITS ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ**

Négociation des conventions devant favoriser la mise en place du projet muséographique : reconnaissance des droits afférents aux auteurs du projet, promesse de vente du domaine à la Fondation, reconnaissance de droits d'utilisation de la marque Chaplin aux fins du projet muséographique.

### **Hiver 2002 / DÉMARCHAGE**

Promotion du projet auprès d'instances publiques et privées en vue de susciter des appuis techniques et financiers, de même que l'intérêt et le sponsoring de partenaires de qualité sensibles aux attributs spécifiques du site et de son histoire.

### **Février 2002 / PUBLICATION DES ÉTUDES**

Publication des études de faisabilité et de marché relatives au projet. Présentation des études et du concept aux autorités communales de la région.

### **Printemps 2002 / ENTENTES DE COLLABORATION**

Ententes de collaboration entre la Société immobilière propriétaire du Domaine de Ban, l'Association Chaplin, la Fondation du Musée Charlie Chaplin et les auteurs du projet.

### **Juin 2002 / COMMISSION INTERCOMMUNALE**

Création de la commission intercommunale chargée d'analyser les paramètres du projet (Groupe de travail sur l'Espace Musée Charlie Chaplin). Commande, par les communes de proximité, de deux audits externes sur les études de faisabilité et de marché, de même que sur le concept muséographique.

### **Été 2002 / ANALYSE CANTONALE**

Négociation avec les autorités communales, cantonales et fédérales en vue d'une participation du secteur public au développement du projet.

#### Octobre 2002 / CONSULTATIONS ET AUDITS

Séances d'information des autorités communales sur les orientations du projet. Dépôt des études et audits externes réalisées pour le compte des communes de la région : un audit relatif à l'étude de faisabilité et de marché et un audit relatif au projet muséographique.

#### 21 novembre 2002 / ENGAGEMENT COMMUNAL

Vote de la Commune de Corsier-sur-Vevey sur l'appui au projet et l'octroi du cautionnement d'un prêt de CHF 7 millions permettant à la Fondation du Musée Charlie Chaplin de se porter acquéreur du Domaine de Ban.

#### Avril 2003 / ACQUISITION DU DOMAINE DE BAN

La Fondation du Musée Charlie Chaplin devient propriétaire du Domaine de Ban, grâce au cautionnement consenti par les quatre communes de la région immédiate de Corsier-sur-Vevey.

#### Septembre 2003 à août 2004 / PLAN DE QUARTIER

Série d'études approfondies menant à la définition du Plan de Quartier : analyse topographique du site, impacts environnementaux, études de circulation, intégration des parkings, protection et valorisation des espaces verts.

#### Juillet 2004 / ADHÉSION DE LA COMMUNE

Adoption du Plan de Quartier par la Commune de Corsier-sur-Vevey.

#### Août 2004 / ADHÉSION DU DISTRICT

Adhésion de six communes du district de Vevey au plan de cautionnement déjà entériné par les quatre communes de proximité.

#### 26 août 2004 / DÉPÔT DU PLAN DE QUARTIER

Dépôt du Plan de Quartier au Service d'Aménagement du Territoire du Canton de Vaud pour examen préalable devant conduire à un pré-avis.

#### 10 décembre 2004 / APPROBATION DU PLAN DE QUARTIER

Avis d'approbation du Plan de Quartier par le Service d'Aménagement du Territoire du Canton de Vaud.

#### Décembre 2004 à septembre 2005 / CONSULTATIONS PUBLIQUES : ASSOCIATIONS

Concertation continue, sur les termes du Plan de Quartier, auprès d'associations accréditées.

#### Octobre / novembre 2005 / MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE : CITOYENS

Mise à l'enquête publique du Plan de Quartier auprès des citoyens de la commune.

#### Année 2006 - 2007 / CONCERTATIONS ET PERMIS

Approbation du Plan de Quartier par toutes les autorités publiques.

Mise en place des conditions de réalisation d'ensemble du projet.

Réception des oppositions manifestées et élaboration des bases d'un projet consensuel.

#### Mars 2007 / OPPOSITION AU PLAN DE QUARTIER

Retrait des oppositions et recours des associations.

Maintien d'un recours individuel / privé (un résident voisin du site du futur musée).

#### Été 2007 / AUDIENCES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le tribunal administratif du Canton de Vaud entend les représentations des parties relatives à l'opposition d'un voisin.

#### Décembre 2007 / DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU CANTON DE VAUD

Concernant le recours d'un voisin à l'encontre du projet muséographique, le tribunal administratif (TA) n'admet que très partiellement le recours. L'octroi du permis de construire est subordonné à la mise en place d'une signalisation routière limitant la vitesse des véhicules à 50 km/h sur le tronçon de la route de Fenil menant au futur musée. La commune de Corsier-sur-Vevey confirme qu'elle réglera la signalisation en conséquence, répondant au vœu du Tribunal administratif.

#### 20 décembre 2007 / ACHAT DU MANOIR DE BAN

Des partenaires privés désireux de soutenir le projet muséographique signent une offre d'achat du Manoir de Ban (conditionnelle à l'acceptation de la Commission foncière / Lex Kohler) aux fins d'en faire un musée.

### **LES PROCHAINES ÉTAPES / 2008 - 2010**

#### Printemps 2008 / PERMIS DE CONSTRUCTION ET ACTUALISATION DES ÉTUDES

Réalisation des concepts architecturaux et paysagers en vue de l'obtention des permis de construire.

Actualisation des études de faisabilité et de marché.

Mise à jour du concept muséographique, des schémas d'implantation et de circulation, et actualisation des ambiances scénographiques et multimédias caractéristiques de l'ensemble du parcours de visite.

#### Été 2008 / MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Dépôt du dossier de mise à l'enquête des bâtiments en cours de réalisation.  
L'enquête des bâtiments est prévue pour l'été 2008.

Automne 2008 / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Mise en place de la structure organisationnelle aux fins de réalisation des travaux devant mener à l'ouverture du musée.

Début projeté des travaux d'aménagement du site : architecture, infrastructures, aspects paysagers, réalisations muséographiques et multimédias.

Année 2009 / AMÉNAGEMENTS : ARCHITECTURE ET SCÉNOGRAPHIE

Chantier relatif à la rénovation des bâtiments existants, à la construction de nouveaux bâtiments dédiés aux expositions, à l'aménagement paysager et aux parkings. Devis de réalisation et production des composantes scénographiques et multimédias.

Mise en place de la structure organisationnelle d'exploitation du futur musée : embauches, contrats d'exploitation, marketing pré-ouverture et conditions d'exploitation du futur site.

Printemps 2010 / Ouverture projetée de l'Espace Musée Charlie Chaplin.

**En 2011, cette ouverture est prévue pour 2013...**

<http://www.ordiecole.com/cinema/chaplin.html>

[http://www.ordiecole.com/cinema/chaplinmuseum\\_chronologie.pdf](http://www.ordiecole.com/cinema/chaplinmuseum_chronologie.pdf)